

## Protocole sur le traitement des données

Le Trophée ESTP au féminin occasionne la collecte de données personnelles des personnes qui déposent une candidature. Seules les membres du bureau ont accès aux dossiers des candidats, ainsi que les membres du jury lorsque les candidats sont nommés.

### Ne collectez que les données vraiment nécessaires

Ces données sont celles que le candidat ou la candidate a choisi de mentionner pour permettre l'évaluation de sa candidature.

Le résumé de chaque candidature, fourni dans le dossier, sera publié au programme de la soirée et dans la revue L'Ingénieur Constructeur. Si le comité de rédaction de la revue L'IC souhaite apporter un supplément d'information à ce résumé, il en informera le ou la candidate.

Le dossier n'est jamais communiqué intégralement à des tiers sans accord préalable du candidat ou de la candidate. Certaines phrases peuvent être citées.

### Soyez transparent

A la suite de l'événement de remise des Trophées, d'autres médias peuvent citer le ou la candidate et ses réalisations (en ce compris les éléments de vie privée qui auront été mentionnés dans son résumé ou évoqués lors de la cérémonie).

### Pensez aux droits des personnes

Nous répondrons, sous 30 jours, à toute demande de consultation, de rectification ou de suppression des données envoyées à [dpo@sidetp.fr](mailto:dpo@sidetp.fr).

### Gardez la maîtrise de vos données

Les dossiers sont stockés le temps de leur réception et d'examen dans un dossier partagé exclusivement accessible aux membres du bureau. Les membres du bureau s'engagent :

- à ne pas les conserver sur un ordinateur accessible à des tiers
- à ne pas les transférer à des personnes étrangères à l'organisation du Trophée.

### Sécurisez vos données

Les dossiers sont stockés à l'issue du traitement du Trophée dans les archives du serveur de la SID ESTP, pendant 2 ans conformément à la mise en conformité RGPD à la SID-ESTP.